

## PROJET, PRINCIPES ET OBJECTIFS

souplesse, diversité, sécurisation, proximité, réactivité, adaptation, éducation spécialisée, droit commun

- Proposer une offre de répit sur le **département de l'Hérault**, dans une logique de **proximité**.
- Proposer des réponses **souples**, **diversifiées** et **adaptées** à chaque situations.
- **Mutualiser** les moyens et compétences des différents partenaires.
- Agir dans une **logique inclusive** lorsque c'est possible.

## PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes de **8 à 20 ans** du département de l'Hérault présentant :

- Un **Trouble du Développement Intellectuel** et/ou
- Un **Trouble du Spectre Autistique** et/ou
- Un **handicap rare**
- **Non accompagnés** par un établissement médico-social, hormis SESSAD et PCPE.

## OÙ ?

Soit en établissement médico-social.

Soit en milieu ordinaire (centres de loisirs, centres de vacances...).

Les possibilités sont ouvertes afin de proposer des réponses de proximité pour l'ensemble des familles de l'Hérault, en lien avec le réseau des partenaires de ce projet.



Accueil de jour au CSEB de Béziers, et au "Coin des familles", annexe de la Maison de la Parentalité sur le site de l'école Samuel Paty à BEZIERS.

Week-end et séjour accueil sur le dispositif de l'Ensoleillade à St

## POURQUOI ?

- Donner la possibilité aux parents d'exercer leur **droit au repos**, pour prendre du temps pour eux et la fratrie.
- Permettre au **jeune** de vivre des situations de **sociabilité** par le biais d'**activités** adaptées (ludiques, sportives, culturelles et de loisirs...).



## QUAND, À QUEL RYTHME ET POUR QUELLE DURÉE ?

Accueil de jour : en semaine / Week-end : du vendredi au dimanche / Séjour : du lundi au jeudi

- Le répit peut se mettre en place en **journée**, de **nuit**, de manière **ponctuelle** ou **régulière**, ou encore pour des séjours de plus longues durées, notamment pendant les **week-ends**, **vacances scolaires** et **jours fériés**.
- L'offre de répit propose jusqu'à **60 jours d'accueil par an**.
- Il s'inscrit dans le cadre de possibilités existantes à proximité, en s'appuyant sur les initiatives et les ressources locales dans le cadre de week-ends et séjours spécifiquement mis en place et programmés en fonction des besoins.

- Contact et rencontre avec le jeune dans son milieu de vie habituel.
- Proposition d'une période d'observation. Cette période permettra de mieux connaître le jeune, ses goûts et activités préférées, ses capacités, ses modes de communication et ainsi construire le projet d'accueil.
- Élaboration du projet de répit en étroite concertation avec la famille et les professionnels déjà impliqués auprès du jeune : définition des périodes et modalités d'accueil adaptées aux besoins.

## CONDITIONS MATÉRIELLES

- Aucune participation financière requise, le répit est entièrement pris en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. (Tarification du prix journée)
- Les parents sont invités à accompagner leur enfant pour le début et la fin du séjour. (Transport à la charge des familles)
- Dans les cas d'éloignement ou d'absence de solution de transport, la situation est examinée par le service.



### Contact

Bureau administratif :

Unité Régionale de Répit  
Site l'Ensoleillade  
55 avenue de Montpellier  
34725 Saint André de Sangonis

E-mail : [accueilrepit@adpep34.org](mailto:accueilrepit@adpep34.org)  
04 67 57 00 47 ou 07 88 29 80 23

<https://adpep34.com>

### Nos partenaires

CSEB  
35 Rue de Rocagel  
BEZIERS



# Unité Régionale de Répit

Hérault  
Ouest  
secteur Bittérois

